



Saison 14

du vendredi 12 octobre 2018
au vendredi 5 avril 2019

Contrat d'engagement : Légumes

Informations générales:

La saison 14 s'étend du vendredi 12 octobre 2018 au vendredi 5 avril 2019.

Les distributions auront lieu chaque vendredi de 17h30 à 19h30, au Patronage Laïque Guérin, 1 rue Alexandre Ribot à BREST, **sauf les vendredis 28 décembre 2018 et 4 janvier 2019 pour lesquels il n'y aura pas de distribution.**

Il y aura 1,5 distribution les vendredis 21 décembre et 11 janvier.

Un abonnement complet comprend donc 25 distributions, soit 12,5 en semaine A et 12,5 en semaine B.

L'engagement peut démarrer en cours de saison mais doit se terminer à la fin de la saison.

Producteur: **Henri Thépaut**

Adresse: Kerillo – 29 860 PLABENNEC

Tél.: 06 71 28 84 52

Contact : hthepaut@wanadoo.fr

je m'engage:

- à respecter la charte de l'AMAP Guérin ainsi que le règlement intérieur de l'AMAP Guérin.
- à fournir les produits prépayés de ce contrat à chaque distribution.
- à encaisser les chèques la première semaine du mois indiqué sur le chèque, le premier chèque étant encaissé en Novembre.

Adhérent(e) Nom :

Tel. :

Prénom :

Email:

à jour de ma cotisation à l'AMAP Guérin, je m'engage

- à respecter la charte de l'AMAP Guérin ainsi que le règlement intérieur de l'AMAP Guérin.
- à prépayer les produits de ce contrat avant la date de début d'engagement.
Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **Henri Thépaut** et le mois d'encaissement précisé au dos du chèque (**paiement autorisé en 6 mensualités maximum**) .

Date de début d'engagement : vendredi/...../201..

Produits	Prix unitaire	Nbre de distributions *	Montant
Petit panier	10,00 €		€
Grand panier	15,00 €		€

*Variable selon la date de début d'engagement.

Total dû :€

Le/...../201.., règlement en chèques de€

L'adhérent(e)

Le producteur

Pour l'AMAP Guérin